

LA NON-DISCRIMINATION A L'EGARD DES FEMMES

Le discours sur la femme dans un pays de tradition islamique doit être regardé comme l'enjeu principal idéologique, éthique, politique qui articule le présent et le futur de la société. Nulle sociologie sérieuse ne peut le laisser de côté, nul projet ne peut avancer en le contournant. La question féminine est trop de choses à la fois pour pouvoir être cernée avec rigueur. Elle est un indicateur des mutations profondes, de tous ordres, qui ont agité nos sociétés depuis plus d'un siècle; elle est un enjeu, peut-être même un mythe, parce qu'elle mobilise; elle est un problème parce qu'elle divise. Bourguiba en a fait et l'a toujours considérée comme le pivot de sa politique sociale et de son projet de société ouverte. L'idée même de progrès est, dans l'ordre éthique, tributaire de la condition féminine. Les islamistes, à travers elle, se trouvent en fait piégés entre une philosophie politique et morale traditionnelle qui est à la fois pour eux une empirie et une utopie, et qu'ils n'osent pas trop renier, et les exigences de la nouvelle moralité publique qu'ils ne peuvent pas non plus contrecarrer frontalement, sous peine de perdre l'accession au débat idéologique et au pouvoir. Le démocrate, le sceptique, le permissif, le «scissionnaire» pensent que la société démocratique ne peut se faire, sans la préalable émancipation de l'épouse et de la soeur; de leur égalité avec l'époux et le frère dépend en effet l'enracinement de la conception démocratique de l'autorité. L'homme de l'ordre et de la certitude, le moraliste, le fidéiste pensent que la femme émancipée est à l'origine de la corruption, du malheur social, de la destruction des familles. Ce qui est pour l'un une société ouverte, constitue pour l'autre une société abjecte. Pour ce dernier, la femme n'a de valeur qu'en tant que porteuse d'hommes.

C'est donc sur ce thème que se sont réunis au C.E.R.P. et en collaboration avec l'U.N.E.S.C.O., des chercheurs de tous horizons (juristes, sociologues, psychologues, islamologues). Ce sont les travaux du colloque qui font l'objet de la copublication C.E.R.P. - U.N.E.S.C.O. (1989), avec une préface du Professeur Mohamed Arkoun.

Cette copublication couvre une première série d'articles concernant le statut juridique de la femme, et en particulier dans la convention de Copenhague, adoptée par les Nations-Unies le 18 décembre 1979, dans le droit interne tunisien et dans la shari'a islamique. Après une présentation générale de la convention et des problèmes qu'elle a rencontrés dans les pays islamiques, par Wassila Tamzali, ont été évoqués les problèmes des réserves à la convention (Soukaïna Bouraoui et Hafidha Chékir), celui des rapports du droit international, du droit interne et du droit musulman (Sana Ben Achour, Slim Laghmeni). Le statut de la femme a

été analysé également sous l'angle du droit constitutionnel et des libertés publiques fondamentales (Rafaâ Ben Achour, Fethi Jemaa), du droit du travail et de l'emploi (Hatem Kotrane, Dorra Mahfoudh), du droit à la citoyenneté (Emna Ben Miled, Alia Maouia, Malika Horchani), du statut personnel de la femme, notamment la tutelle (Fériida Bennani), le divorce (Bochra Bel Haj Hamida), la pension alimentaire (Sassi Ben Halima).

*Une autre série d'études est relative à la situation sociologique de la femme dans le travail (Souad Triki), les transferts successoraux (Khédiija Chérif, Ilhem Marzouki), l'avortement et le planning familial (Ghita Khayat).

L'ouvrage aborde également la condition de la femme comme enjeu (Emna Belhadj Yahia, Nilufer Göle, Zeineb Samendi), ou comme fait psycho-culturel (Slaheddine Galali, Alia Baffoun).

Le caractère juridique qui domine l'ouvrage ne doit pas masquer que ce dernier a tenté de couvrir l'essentiel du débat, pour la raison très simple que le droit est une science qui parle pour d'autres. La collectivité des chercheurs qui a élaboré ce recueil nous apprend, en tous les cas, que le problème est réellement crucial et ardu que le chemin est encore long, très long.

Yadh BEN ACHOUR
Professeur de droit à la Faculté de Tunis II

Illustration de couverture : la trouvaille épigraphique de l'Ougarit - par Pierre Bordreuil et Dennis Pardee - Paris: éditions Recherche sur les civilisations, 1989, 456 p.